

TIR A L'ARC

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Par Equipes Lycées

Etablissement – Excellence – Sport Partagé

Il se déroulera le :

Mercredi 23 janvier 2019

Au gymnase du collège Cl. Debussy - MARGNY

Organisation : Stéphanie DUFRESNE
06.63.43.81.90

Remarques : Chaussures propres, tirées du sac, OBLIGATOIREMENT.

Accueil

- Dès 13h - Echauffement,
 - 14h – Début de la compétition :
- 1 classement dans les 4 catégories : Equipe Lycée, Excellence Collège, Excellence Lycée et Sport Partagé.
- Fin prévue vers 17h00

Règlement

COMPOSITION DES EQUIPES

Equipes de 4 tireurs. L'équipe est **obligatoirement mixte** et peut être composée d'archers de catégories d'âge différentes.

Sont classées en Excellence Collège et Excellence Lycée :

Les équipes dont au moins un archer utilise un arc qui ne passe pas dans le gabarit (20 cm de diamètre) permettant de définir un arc utilisé par les équipes d'établissement (voir programme sportif 2012-2016)

REGLEMENT :

Equipe LYCEE et SPORT PARTAGE :

Matériel autorisé : les arcs montés sans corde doivent impérativement passer dans un gabarit de 20 cm de diamètre.

Blasons :

- Equipe d'Etablissement LYCEE : blason de 60cm.
- EXCELLENCE Collège : blason de 40cm.
- EXCELLENCE Lycée : Trispot.
- SPORT PARTAGE : blason de 80cm

DISTANCE DE TIR :

Le tir aura lieu à 15 mètres.

FORMULE :

Tirs de qualification :

Chacun des 4 archers de l'équipe tire 6 volées de 5 flèches. Chaque équipe obtient un total calculé par l'addition des scores réalisés par les archers.

Tirs de classement :

A partir du classement établi suite aux tirs de qualification, les équipes se rencontrent en duels (série de trois duels. Ils se déroulent selon le tableau proposé par la CMN « Tableau de gestion ». Toutes les équipes participent jusqu'à la fin du championnat.

Remarque : pour des raisons de disponibilité du gymnase et compte tenu du nombre d'équipes, l'organisation pourra décider que les classements du championnat (Excellence Collège, Excellence Lycée, Equipe Lycée et Sport Partagé) se feront à l'issue d'un **seul duel**. Le classement final sera alors établi à partir des points marqués (score) par chacune des équipes dans chacune des catégories.

VOLEES :

Tirs de qualification :

Chaque archer réalise 6 volées de 5 flèches (30 flèches pour un total maximum de 300 points).

Tirs de classement :

A partir d'un seul duel. Les archers de l'équipe tirent successivement leurs flèches (total de 12 flèches réparties en 4 fois 3 flèches). Un duel se termine après 3 volées d'équipe (soit 3 fois 12 flèches).

TEMPS DE TIR :

Tirs de qualification :

Chaque archer dispose de 3 minutes pour tirer sa volée de 5 flèches.

Tirs de classement :

Chaque équipe dispose de 4 minutes pour tirer sa volée de 4 fois 3 flèches. Chaque membre de l'équipe tire successivement (1 archer par équipe sur le pas de tir).

EGALITES :

Tirs de qualification : En cas d'égalité dans le classement, les équipes seront départagées comme suit :

- 1 - l'équipe ayant l'archer qui a le score le plus élevé
- 2 - l'équipe ayant le 2^{ème} meilleur score individuel
- 3 - l'équipe ayant le 3^{ème} meilleur score individuel
- 4 - l'équipe ayant le 4^{ème} meilleur score individuel
- 5 - l'équipe la plus jeune.

Tirs de classement : En cas d'égalité, une volée de barrage sera réalisée. Chaque archer a une (1) flèche. L'équipe dispose de 1 minute et 20 secondes pour tirer les 4 fois 1 flèche. Si l'égalité persiste il y aura jusqu'à 3 volées de barrage. Lors de la 3^{ème} volée, si nécessaire, le départage se fera sur la flèche la plus près du centre.

CLASSEMENT :

Un classement distinct sera établi en.

- Equipe établissement collège, Excellence Collège, Excellence Lycée et Sport Partagé.

Jeunes Officiels

La rencontre sera arbitrée par les Jeunes Officiels des Collèges Debussy Margny et de Paul Eluard Noyon, aidés par ceux des équipes participantes.

Responsables

Responsables locaux :

Mme Stéphanie DUFRESNE – Collège Debussy – MARGNY

Engagements

Les établissements doivent adresser leurs engagements avant le **mercredi 16 janvier 2019** (délai de rigueur pour être retenu) sur le formulaire joint (à reproduire éventuellement) où devront obligatoirement figurer les :

Nom, prénom, n° de licence, date de naissance

Après de : M. MOREL Alain Mail : alain.morel43@orange.fr

Récompenses

- Médailles à la première équipe Etablissement Lycée, Excellence Lyc, Lycée Sport Partagé + tee-shirt
- Médailles à la seconde équipe Etablissement Lycée, Excellence Lyc, Lycée Sport Partagé
- Médailles à la troisième équipe Etablissement Lycée, Excellence Lyc, Lycée Sport Partagé

Participation académique

- Championnat d'Académie : - par équipe le 30 janvier 2019 à CREPY en VALOIS.
 - Pour être qualifié, il faut avoir participé au Championnat Départemental, en équipe d'établissement
 - Classement uniquement par équipe, un titre pour les Lycées Etablissement, un pour l'Excellence Lyc., un pour le Lycée Sport Partagé.

Engagements

- 1) Equipes LYCEE - EXCELLENCE Col. - EXCELLENCE Lyc. - SPORT PARTAGE le mercredi 30 janvier 2019 à CREPY en VALOIS. Organisation : Nicolas MOUREY.

Organisation : Nicolas MOUREY – Lycée Monnet de CREPY en VALOIS - Nicolas.Mouney@ac-amiens.fr .

Après qualification et confirmation de l'engagement avant le **mercredi 23 janvier 2019** auprès de la D.R. U.N.S.S. à AMIENS (**inscription obligatoire via OPUSS**) et M. MOREL Alain – Collège "Paul Eluard" NOYON alain.morel@ac-amiens.fr .

- 2) Equipes d'établissement COLLEGE le mercredi 6 février à NOYON
Après qualification et confirmation de l'engagement avant le **mercredi 30 janvier 2019** auprès de la D.R. U.N.S.S. à AMIENS (**inscription obligatoire via OPUSS**) et M. MOREL Alain – Collège « Paul Eluard » NOYON alain.morel@ac-amiens.fr

Organisation : Alain MOREL – Laurent DELHORME - Collège Paul Eluard NOYON - alain.morel@ac-amiens.fr ou alain.morel43@orange.fr

ATTENTION

La participation au Championnat d'Académie est obligatoire pour être qualifié au Championnat de France.

Responsabilisation

Responsable départemental : Alain MOREL –Stéphanie DUFRESNE – Laurent DELHORME

Formation théorique :


Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts. Un document de formation est en téléchargement sur le site.


Outils de formation:

Vous trouverez en téléchargement : « Je suis Jeune Officiel en Tir à l'arc ».

Certification :

Elle se fera le jour des championnats départementaux.

	FICHE D'ENGAGEMENT en TIR à l'ARC			
	Etablissement			
	(n° d'équipe)			
	Ville			
Intitulé de la rencontre				
Lieu			Date	
Date limite d'engagement			Date d'envoi	
	NOM	PRENOM	Date de naissance	N° de licence UNSS obligatoire
1				
2				
3				
4				
JO				
En cas d'utilisation d'un même arc par 2 archers, veuillez le préciser ci-après (indiquer les noms et prénoms)				
			et	

	FICHE D'ENGAGEMENT en TIR à l'ARC			
	Etablissement			
	(n° d'équipe)			
	Ville			
Intitulé de la rencontre				
Lieu			Date	
Date limite d'engagement			Date d'envoi	
	NOM	PRENOM	Date de naissance	N° de licence UNSS obligatoire
1				
2				
3				
4				
JO				
En cas d'utilisation d'un même arc par 2 archers, veuillez le préciser ci-après (indiquer les noms et prénoms)				
			et	